Le SML a décidé de quitter la réunion de négociation en partie parce qu'il n'avait pas reçu de garantie écrite ministérielle concernant l'ASV et qu'il n'avait pas toujours pas le montant de l'enveloppe.

La FMF a décidé d'attendre la tenue de son CA à paris le 5 juin avant de décider de poursuivre ou pas cette négociation qui traine en longueur et qui n'ouvre aucune des perspectives de revalorisation de la médecine libérale et qui ne prend pas la mesure du désastre démographique libéral.

La FMF, avec le Bloc le SML et la CSMF, a décidé de boycotter la réunion ministérielle du 15 juin sur la mise en place du tiers payant généralisé obligatoire que nous refusons.

Jean-Paul HAMON

Président de la Fédération des Médecins de France